

A propos de ces conférences

Début décembre 1868, Ferdinand Buisson, professeur de philosophie et de littérature française à Neuchâtel, fervent partisan du protestantisme libéral, initiait une polémique publique à l'encontre des croyances chrétiennes orthodoxes, par une conférence intitulée : *Une réforme urgente dans l'enseignement primaire*. C'était en réalité une attaque violente du caractère moral de l'Ancien Testament, et un plaidoyer pour faire supprimer l'histoire sainte du programme des écoles. Frédéric Godet répondit cinq jours plus tard par une conférence publique : *La sainteté de l'Ancien Testament*. Cette première joute oratoire allait être suivie par plusieurs autres, dans lesquelles le libéralisme dut faire appel à ses principaux chefs de file : Coquerel, Pécaut, Colani, Réville... Ces controverses se poursuivirent jusqu'au milieu de l'année 1869. La défense organisée par Frédéric Godet, dans une série de conférences, fut particulièrement remarquable, et de l'opinion générale, victorieuse des attaquants. Publiés tout d'abord en livrets, ces textes furent ensuite réunis en un volume, puis traduits en diverses langues. Aujourd'hui encore les *Conférences apologétiques* seront lues avec enthousiasme par les amoureux de la Vérité, parce que leur auteur les a écrites avec cette vision si lumineuse et cette science si sûre, qui lui ont été données en partage. Quant aux discours de ceux qui prétendaient contester



avec la Parole de l'Éternel, il n'en reste rien... *comme la paille que le vent dissipe...*

C. R., Lorient

La sainteté de l'Ancien Testament

Je publie cette réponse sous la forme sous laquelle je l'ai prononcée dans la séance du 10 décembre, tenue au Gymnase. Je n'en retranche absolument rien ; j'y ajoute seulement l'examen de quelques points secondaires dont je ne m'étais pas occupé, afin d'éviter les longueurs.

Pour rédiger cette réponse, je n'avais point encore le texte du discours prononcé par M. le professeur Buisson, dans la séance de la Société d'Utilité publique du 5 décembre. Je ne possédais que des notes détaillées, rédigées par plusieurs auditeurs qui avaient assisté à cette séance publique, et le compte-rendu publié dans le *National Suisse* du 8 décembre^a.

J'étais donc sûr du fond et de l'esprit, sinon des expressions.

On me reproche d'avoir répondu à M. Buisson par des personnalités. La première phrase de ma réponse a surtout été incriminée. Qu'exprime-t-elle ? Un sentiment de satisfaction et de reconnaissance de ce que la première fois que les idées émises, qui ont profondément froissé le sentiment public, ont été énoncées chez nous, elles ne l'ont pas été par une bouche neuchâteloise. Ce sentiment, je le confirme, il n'est accompagné d'aucune pensée blessante pour

a. J'ai ajouté les notes qui terminent cette brochure lorsque j'ai eu sous les yeux le texte imprimé et complet de la conférence de M. Buisson.

◇
 une nationalité quelconque. Le terme de *frivolité française* que l'on m'impute n'a point passé sur mes lèvres. L'expression de *jeune imprudent*, que l'on m'a aussi reprochée, se trouve dans une comparaison. Enfin, le terme de *pédant*, dans une citation de Goethe, je n'ai pas songé un instant à l'appliquer à l'honorable auteur du discours auquel je répondais.

C'est à cela que se réduisent les prétendues personnalités qui me sont reprochées. Que le public juge, et qu'il compare avec la manière dont s'expriment sur mon compte les correspondances neuchâteloises du *National Suisse* et du *Rationaliste*^a.

Si le sentiment d'indignation que j'ai éprouvé en voyant étudié d'une manière si incomplète et traité avec un tel manque de respect le livre auquel l'humanité doit jusqu'à la notion de la sainteté, s'est trahi une ou deux fois dans ma réponse, je ne m'en excuse pas. Je rougirais même s'il en était autrement.

Du reste j'ai, autant qu'il m'a été possible, cherché à rendre justice aux sentiments de mon adversaire, et constaté avec empressement le terrain commun qui subsiste entre nous.

Ma réponse est incomplète, je le sais. Deux questions demandent encore à être traitées : celle de la vérité et de la divinité de l'Ancien Testament, à laquelle se rattache celle du surnaturel dans ce livre et la question de son emploi dans l'éducation de l'enfance. Mais il m'était impossible de tout embrasser d'un soir.

a. *National* du 15 décembre, *Rationaliste* du 24 décembre. Voir *Nouvelliste vaudois* du 5 et *Bund* du 7 janvier.



Comme je l'ai dit à la Chaux-de-Fonds et au Locle : « La question de la sainteté de l'Ancien Testament n'est pas tout l'objet de la discussion mais elle en forme le point de départ. Si nous, les défenseurs de ce livre, avons tort sur ce point, nous sommes d'avance condamnés sur les autres. Un livre qui ne serait pas saint ne saurait être un livre divin ; et si la Bible n'est pas le livre de Dieu, elle n'est pas vraie ; car elle dit qu'elle l'est. Et dans ce cas, l'usage pédagogique tout spécial que nous en avons fait jusqu'ici tombe de lui-même. Si, au contraire, elle possède réellement le caractère de sainteté que la conscience chrétienne lui a attribué jusqu'ici, on peut *commencer à discuter* avec espoir d'aboutir sur toutes les autres questions. »

C'est donc uniquement une base de discussion que j'ai voulu poser.

Le *Rationaliste*, dans le numéro cité, résume ainsi la Conférence de M. Buisson :

Il a commencé par constater que dans l'Ancien Testament, on rencontre :

- 1° des *faits immoraux*, dont le récit n'est point accompagné d'une seule parole de blâme et dont les auteurs, au contraire, y sont montrés comme jouissant de la protection et de la grâce divines ;
- 2° de *fausses idées scientifiques* ;
- 3° une *théologie* conçue dans un esprit grossièrement anthropomor-



phique et sanguinaire, qui fait de Dieu un, être changeant, matériel et altéré de sang.

Il y a ici, on en conviendra, quelque chose de plus grave que la simple question pédagogique annoncée par M. Buisson : « Une réforme urgente dans l'enseignement primaire. » Il y a une question de vie ou de mort pour l'Eglise chrétienne. Le jour où l'Eglise se taira devant de telles assertions, elle aura cessé d'exister. C'est dans cette conviction calme et profondément sérieuse que j'ai parlé et que j'ai été écouté. Qu'il me soit permis de remercier bien particulièrement le public des Montagnes, auprès duquel j'avais été recommandé comme l'on sait, de la dignité et de l'esprit d'impartialité dont il a fait preuve à mon égard. J'en suis profondément reconnaissant.

Neuchâtel le 4 janvier 1869.

F. GODET